

ANNONCES. — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

riste, son mari, décédé en son domicile, à Bordeaux, quai des Chartrons, n° 130, le quinze juin mil neuf cent quarante, né à Gailières, canton de Mont-de-Marsan (Landes), le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, de nationalité française, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant de faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué, soussigné.

Bordeaux, le dix-neuf juillet mil neuf cent quarante et un.

Signé: DE GRANGENEUVE, avoué.

Etude de M<sup>e</sup> Jacques DESPUJOL, docteur en droit, demeurant à Bordeaux, 54, cours Georges-Clemenceau (tél. 85.471).

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil de Bordeaux, en date du dix-huit juin mil neuf cent quarante et un, rendu sur requête présentée au nom de Mme Marie DAVERAT, tailleur, veuve en premières nocces non remariée de M. René-Edouard FEHN, demeurant à Bordeaux, 46, rue Pelleport, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de M. René-Edouard FEHN, son époux, décédé en son domicile, à Bordeaux, 46, rue Pelleport, le quatre juin mil neuf cent trente-neuf, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant d'y faire droit, il a été admis qu'elle serait rendue publique, conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié conforme:

Bordeaux, le dix juillet mil neuf cent quarante et un.

Signé: J. DESPUJOL.

Enregistré à Bordeaux (2<sup>e</sup> A. C.), le vingt et un juillet mil neuf cent quarante et un, folio 44, case 2. Reçu: vingt francs:

Signé: DENJEAN.

### DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

Mme veuve Alexandre BELKEDIM, négociante à Montgolfer (Oran), agissant en son nom et en celui de ses enfants mineurs Gérard et Christiane; M. Camille BELKEDIM, employé de commerce, demeurant au même lieu; Mme Odette BELKEDIM, épouse BRISARD, sans profession, cette dernière dûment assistée et autorisée par son mari, M. Charles Brisard, juge de paix à Saint-Arnaud (Constantine), avec lequel elle demeure, déposent un pourvoi auprès de M. le garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique de BELKEDIM, celui de leur bis-aïeule DEVILLIÈRE.

M. VACHER, né à Paris (12<sup>e</sup>), le 14 septembre 1876, exerçant la profession d'employé de commerce, demeurant 12, rue des Champs-Philippe, à la Garenne (Seine), dépose, pour lui et sa femme, née Desbrosses, à Cépo (Loiret), le 28 juin 1876, un pourvoi auprès de M. le garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de VACHER, celui de VACHER.

Mme Denise-Simone VACHER, née le 29 avril 1908 au Perreux-sur-Marne (Seine), demeurant à Paris, 94, rue de Charonne, sans profession, dépose un pourvoi auprès de M. le garde des sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique de VACHER, celui de VACHER.

### DEMANDE D'ADDITION DE NOM

M. Thomas-Marie-Jean Dubois, propriétaire viticulteur, domaine d'Ausone, commune de Saint-Emilion (Gironde), né à Saint-Emilion, le 17 février 1896, dépose un pourvoi auprès de M. le garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de CHALLON.

## DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 8 fr. la ligne  
(Décret du 2 décembre 1937, article 1<sup>er</sup>.)

### ASSOCIATIONS FRANÇAISES (Décret du 16 août 1901.)

Déclaration à la préfecture de Niort du 31 mars 1941 (récapitulé du 4 août 1941). L'AROUETTE. But: pratique des sports. Siège social: école libre, à Saint-Génard (Deux-Sèvres).

Déclaration à la préfecture de l'Aisne du 22 juillet 1941. COMITÉ DE SECOURS DU DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX DE GUISE. But: secours pour soins aux malades et hospitalisation. Siège: dispensaire, 8, rue Camille-Desmoulins, Guise.

Déclaration à la préfecture d'Oran du 25 juillet 1941 CAISSE PROFESSIONNELLE DE COMPENSATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES DES ENTREPRISES MARITIMES DES PORTS ORANIENS. But: paiement des allocations familiales. Siège social: 1, quai Sainte-Marie, à Oran.

Déclaration à la préfecture de la Gironde du 25 juillet 1941. SPORTING CLUB AMBÉSIS. But: pratique en général de tous les sports, notamment l'éducation physique, le football et le basket-ball. Siège social: café Granget, à Ambès (Gironde).

Déclaration à la préfecture de Tulle du 28 juillet 1941. ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINTE-FORTUNADE. But: pratiquer les exercices physiques et les sports (football, basket-ball, volley-ball) et entretenir la camaraderie entre ses membres. Siège social: maison d'école de Sainte-Fortunade (Corrèze).

Déclaration à la sous-préfecture de Massiac (Cantal) du 28 juillet 1941. LES AMIS DES JEUNES. But: jouissance d'un terrain de sports. Siège social: rue du Champ-de-Foire, Massiac.

Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil du 23 juillet 1941. SOCIÉTÉ DES JARDINS OUVRIERS DE URÉIGNY-SUR-ORGE. But: concéder à des familles d'ouvriers ou d'employés, dans la mesure des terrains disponibles, un jardin pour la culture des légumes pour l'alimentation familiale. Siège social: mairie de Brétigny-sur-Orge.

Déclaration à la préfecture de l'Aube du 29 juillet 1941. ASSOCIATION SPORTIVE CUSSANGROISE. But: sports athlétiques. Siège social: mairie de Cussangy (Aube).

Déclaration à la sous-préfecture de Meaux du 1<sup>er</sup> août 1941. UNION SPORTIVE DE CHESSEY. But: développer le goût du sport et de l'éducation physique et en assurer la pratique. Siège social: mairie de Chessy.

Déclaration à la préfecture de l'Ain du 2 août 1941. ASSOCIATION FAMILIALE DE PONT-D'AIN. But: créer et développer les œuvres d'enseignement chrétien et d'éducation populaire pour la jeunesse de l'un et l'autre sexe. Siège social: salle des œuvres paroissiales, place Davinet, Pont-d'Ain (Ain).

Déclaration à la sous-préfecture de Largentière (Ardèche) du 2 août 1941. VÉNÉRATION NATIONALE DES FILS DES TUÉS. But: œuvre de solidarité et d'entraide aux veuves et orphelins de guerre. Siège social: Hôtel de ville, Largentière (Ardèche).

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres du 7 août 1941. UNION SPORTIVE FEXINOISE. But: pratiquer le football-association et l'athlétisme. Siège social: salle Marsteau, à Sainte-Pézenne.

Déclaration à la sous-préfecture de Vienne du 4 août 1941. AMICALE PROFESSIONNELLE DES GAREURS DES ÉTABLISSEMENTS DUBOIS ET FILS A SAINT-HILAIRE-DE-LA-CÔTE (Isère). But: s'entraider au point de vue social et professionnel. Siège: mairie de Saint-Hilaire-de-la-Côte (Isère).

Déclaration à la sous-préfecture de Langres du 4 août 1941. UNION SPORTIVE DE L'AMANCE. But: football association et athlétisme. Siège social: chez le président à Varennes-sur-Amance (Haute-Marne).

Déclaration à la préfecture du Rhône du 6 août 1941. AMICALE SPORTIVE DES CABLES DE LYON. But: faire pratiquer à ses membres tous exercices physiques et entretenir entre eux des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: 170, avenue Maréchal-Liautay, Lyon-Gerland.

Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras du 8 août 1941. RED STAR OLYMPIQUE GIGONDAS-SIEN. But: pratique des sports en général et du football en particulier. Siège: mairie de Gigondas (Vaucluse).

Déclaration à la préfecture de Niort du 9 août 1941. UNION SPORTIVE DE TILLOU. But: football et sports divers. Siège social: mairie, à Tillou (Deux-Sèvres).

Déclaration à la sous-préfecture de Montargis du 9 août 1941. LA TRUITE FERRIÉROISE. Objet: entretien et empoisonnement des cours d'eau se trouvant sur son territoire, gestion et organisation de la pêche au profit de tous ses membres, répression du braconnage. Siège social: mairie de Ferrières.

Déclaration à la préfecture de Niort du 9 août 1941. ÉTOILE SPORTIVE CHIZÉENNE. But: football, basket-ball, athlétisme. Siège social: mairie de Chizé (Deux-Sèvres).

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres du 10 août 1941. ÉTOILE SPORTIVE ROMAINE. But: société de football association et athlétisme. Siège social: mairie de Rom (Deux-Sèvres).

Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains du 11 août 1941. SAINT-HUBERT DE BRENS. But: conservation du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Brens (Haute-Savoie).

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) du 12 août 1941. ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE BEAUCHALOT. But: protection des intérêts des propriétaires et chasseurs. Siège social: mairie de Beauchalot.

Déclaration à la sous-préfecture de Riom du 16 août 1941. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LA MOUTADE. But: repeuplement et répression du braconnage. Siège social: chez M. Dobot (Francisque), à la Moutade (Puy-de-Dôme).

Déclaration à la sous-préfecture de Brioude du 19 août 1941. UNION SPORTIVE BRIVADOISE. But: éducation physique et morale de la jeunesse par la pratique des sports. Siège: mairie de Brioude.

Déclaration à la sous-préfecture de Thiers du 19 août 1941. UNION SPORTIVE LEZOUVIERNE, DE LEZOUX. But: éducation physique, sports, natation. Siège: mairie de Lezoux.

Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne du 19 août 1941. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GUYNEMER. But: entraide sociale. Siège social: 43, rue Frizac, Toulouse.

Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne du 21 août 1941. CENTRE D'ÉTUDES RÉGIONALISTES DE LIMOGES. But: étudier et mettre en valeur le génie, les sciences, les arts, les lettres de la province ainsi que les manifestations du terroir qui s'y rapportent, ses institutions familiales, corporatives et sociales; participer à la création d'une revue de caractère. Siège social: 47, cours Jean-Pénicaud, Limoges.